

FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE



Comité Départemental de Spéléologie de Côte d'Or Assemblée Générale Ordinaire du CDS 21. Année : 2012

Date : 2/02/2013

à 18 H00

Au local du CAF, rue Caporal Broissant à Dijon

Ordre du jour :

- Appel des représentants des Clubs et feuilles de présence.
- Présentation du Rapport Moral et d'Activité de l'année passée : 2012
- Etat d'avancement des demandes de subvention
- Rapports d'activité et projets des commissions du CDS
- Présentation du Rapport d'Orientation et projets (commissions comprises) de l'année qui commence : 2013
- Présentation du Rapport Financier de l'année passée : 2012
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Présentation du budget de l'année qui commence : 2013

Différents votes

- Vote du Rapport Moral et d'activités
- Vote du Rapport Financier
- Vote du rapport d'orientation et projets de l'année qui commence
- Vote du budget prévisionnel
- Élection au Comité Directeur
- Élection des vérificateurs aux comptes de l'année qui commence : 2013
- Élection des représentants du CDS 21 à l'Assemblée Générale de la Ligue Spéléologique de Bourgogne
- Élection du grand électeur de la Côte d'Or pour l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Spéléologie

Interruption éventuelle pour un comité directeur et élection au bureau

- Election éventuelle du président du CDS 21
- Désignation de responsables de commissions
- Vote éventuel de nouveaux statuts des CDS
- Questions diverses
- Activités hors CDS des clubs du département.

Début de l'Assemblée Générale à 18 h

Les vœux du président pour l'année.

Le président remercie chaleureusement les responsables du CAF qui, une fois de plus, ouvrent les portes au CDS 21 de ce local fort agréable.

Nombre de Présents et excusés : 42

D'après les feuilles de présence, sauf oubli ou erreur

Nombre de personnes présentes : 34 dont 5 non fédérés. 27 fédérés en Côte-d'Or sur 98 en 2012 + 1 fédéré individuel hors département. 8 procurations + un autre excusé.

AMOROS Frédéric (Rhinolophes), excusé, procuration
 BARRET Joel (SCD)
 BEUCAIRE François (CAF spéléo)
 BALACEY Jean-François (ASCO), procuration
 BAROCHI Franck (Chantalistes)
 BENOIT Christian (SC Pommard)
 BINSSE Thomas (Rhinolophes)
 BLANCHARD Daniel (Dijon Spéléo), excusé
 BOLARD Patrick, individuel FFS 33
 BONDON Nicolas (SCD) excusé, procuration
 BOULANGER Béatrice (Rhinol.), excusée, procuration
 BRASSAUD François (CAF spéléo)
 BRESSON Violaine (SCD), excusée, procuration
 CHAPUT Clément (Chantalistes)
 CHAPUT Jean-Marc (Chantalistes)
 CHAUX Eric (SC Pommard)
 CHUPIN Simon (CAF spéléo)
 CLEMENT Philippe (CAF spéléo)
 COMBE Emmanuel (Chantalistes)
 COMBE Anthony (Chantalistes), non fédéré,
 COMBE Estelle (Chantalistes), non fédérée,
 COUETTE Sébastien (Univ. Bourgogne) paléontologue

COUHIER Fabrice (CAF spéléo)
 DELIGNY Claude (SCD)
 DURLET Christophe (Univ. Bourgogne), géologue
 GARNIER Anaïs (Rhinolophes)
 GARNIER Florence (Rhinolophes), excusée, procuration
 GARNIER Laurent (Rhinolophes)
 GERVAIS Bruno (SSDB)
 LAFARGUE Thibaut (SSDB)
 LAVOIGNAT Robert (SCD)
 LEBIHAN Bernard (SCD)
 LEBIHAN Maria (SCD), non fédérée
 LEFEBVRE Didier (Chantalistes)
 LUCZAK David (SSDB)
 MAITREJEAN Patrick (CAF spéléo)
 MERELLE Jean-Louis (SSDB)
 PORNET François (Rhinolophes)
 RENARD Jean-Yves (ASCO)
 SANCHEZ Henri (Chantalistes), excusé, procuration
 SANCHEZ José (Chantalistes)
 TORRE Cosimo (ASCO), excusé, procuration

• **Appel des représentants des Clubs :**

| Club | | Fédérés 2012 | Représentants | Noms |
|--------------------------------|-------------|--------------|---------------|--|
| ASSOCIATION SPELEO COTE D'OR | B21_002_000 | 007 | 003 | Jean François BALACEY (P) Jean Yves RENARD Cosimo TORRE (P) |
| CHANTALISTES Sports et Culture | B21_003_000 | 009 | 003 | Didier LEFEBVRE Henri SANCHEZ (P) José SANCHEZ |
| SPELEO CLUB DE POMMARD | B21_004_000 | 004 | 002 | Eric CHAUX Christian BENOIT |
| SPELEO CLUB DE DIJON | B21_005_000 | 018 | 005 | Joël BARRET Nicolas BONDON(P) Violaine BRESSON (P) Robert LAVOIGNAT Bernard LEBIHAN |
| DIJON SPELEO | B21_006_000 | 021 | 006 | Jean Claude BASSI Daniel BLANCHARD Eric ROBINET |
| LES RHINOLOPHES CLUB SPELEO | B21_007_000 | 021 | 006 | Thomas BINSSE Anaïs GARNIER Laurent GARNIER Florence GARNIER (P) Béatrice BOULANGER (P) Frédéric AMOROS (P) |
| CAF DIJON SECTION SPELEO | B21_008_000 | 009 | 003 | François BRASSAUD Simon CHUPIN Patrick MAITREJEAN |
| SPELEO SECOURS DIJON BOURGOGNE | B21_000_009 | 009 | 003 | Bruno GERVAIS David LUCZAK Jean-Louis MERELLE |
| INDIVIDUELS COTE D'OR | B21_999_000 | 000 | 000 | |
| 8 clubs + individuels | | 098 | 031 | 028 |

| | | |
|--------------|----|----------------------------|
| ASCO | 1 | + 2 procurations |
| Chantalistes | 2 | + 2 |
| SC Pommard | 2 | |
| SCD | 3 | + 2 |
| Dijon-Spéléo | 0 | 0 |
| Rhinol. | 3 | + 3 |
| CAF | 3 | + 3 |
| SSDB | 3 | |
| Totaux | 17 | + 8 procurations = 25 voix |

Il est à noter une baisse en 2012 de 10% du nombre de licences en Côte-d'Or. Il semblerait qu'il y ait au moins autant de spéléos non licenciés que licenciés.

- **Rapport Moral du Président :**

Les projets des dernières années :

- l'ouverture du Neuvon pour tous, site de pratique La Pérouse, projet collectif considérable, lancé par Jacques MICHEL dont il n'a pas pu malheureusement voir l'aboutissement.
- le développement ou le renouveau de la plongée souterraine, avec un pôle dans le Chatillonnais,
- la dynamique canyon dans notre département qui est devenue presque une institution (depuis 6 ans),
- la formation des plus jeunes et la relève (de nouveaux initiateurs ont été formés mais il resterait à former de nouveaux moniteurs notamment spéléo),
- le spéléo-secours, véritable service public bénévole, dont le renouveau doit se poursuivre année après année,
- la promotion de nos activités pour développer les effectifs et les structures du CDS,
- l'hypothétique fin des guerres intestines qui devrait s'appuyer sur l'absence d'agressivité, la certitude qu'ensemble, on pourrait faire mieux et plus, que la communication et la représentation seraient gage de reconnaissance et donc de financements,
- Des acquisitions de matériel importantes,
- Une légitimité auprès de nos partenaires institutionnels qui, malgré tout, en dépit des restrictions de crédits soutiennent le CDS 21 de manière régulière ; soutien qu'il est, par contre, nécessaire d'entretenir.

Il est nécessaire de rappeler le caractère non seulement sportif mais aussi scientifique de la spéléologie, service public bénévole.

Indépendamment des autres activités propres des clubs, en dépit du peu de réunion du comité directeur, dû aux difficultés d'obtenir une salle et aux guerres intestines, l'année 2012 paraît pour le CDS 21, riche d'activités multiformes, dans les différentes commissions comme il est possible de le lire ci-dessous, en conformité, dans l'ensemble, avec les prévisions, les engagements vis à vis de nos partenaires institutionnels, dans le cadre des orientations du Comité régional de spéléologie et de la Fédération française de spéléologie.

Il paraît nécessaire, au vu de l'expérience des années passées, de rappeler une partie de l'article 1 des statuts des CDS qui énumère les buts du CDS notamment :

- la promotion de l'éthique fédérale définie par l'Assemblée Générale de la FFS,
- la coordination des activités de tous les groupements sportifs et spéléologues individuels affiliés à la FFS dans le département de la Côte d'Or,
- l'union de toute personne pratiquant ou étudiant la spéléologie et notamment l'exploration et la connaissance du milieu souterrain naturel ou artificiel et la descente de canyon,
- la recherche scientifique, la promotion et l'enseignement de la spéléologie et de la descente de canyon,
- la protection et la défense du monde souterrain et de son environnement,
- l'apport de son concours et de celui de ses adhérents à des missions de prévention, de formation et de secours en milieu souterrain en lien avec les autorités compétentes,
- l'organisation, seul ou associé, de manifestations ayant un rapport avec la spéléologie ou la descente de canyon,
- la défense des intérêts de ses membres.
- Le CDS 21 concourt à l'éducation physique et morale de la jeunesse. (Ex tabagisme, alcoolisme, incivilités, violence)
- Il veille au respect de la Charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Règles de bonne éducation.

Il est nécessaire de rappeler aussi que, en spéléologie comme dans tous les sports ou toutes les activités humaines et associatives, les relations tant verbales que par messagerie internet doivent respecter notamment les règles de

bonne éducation, de courtoisie, de politesse, d'absence d'agressivité, de respect des personnes qualifiées, des responsables, des personnes d'un certain âge.

Ceci est d'autant plus vrai à l'égard des dirigeants du CDS et en particulier du président, ou des autres instances de la FFS.

Même si certaines choses sont désagréables à entendre, il est temps de « mettre les points sur les i » pour tenter d'éviter que de tels errements se reproduisent. En effet, dès que quelque chose ne leur plait pas, quelques personnes dont certaines représentent les spéléologues au niveau club, comité départemental et comité régional se croient tout permis et récidivent parfois puisque rien n'a été fait par les différentes structures de la FFS après l'agression verbale inadmissible à l'égard de Patrick BOLARD, il y a quelques années, comme si personne n'osait rien dire vis à vis de la violence.

Il est inadmissible que les bénévoles qui s'investissent et se dévouent dans les structures de la FFS soient agressés ou insultés.

Comment pourrait-on espérer une participation massive aux structures de la FFS pour y rencontrer insultes et agressivité ?

Si des propos ont dépassé les bornes, il est évident qu'il est nécessaire de s'excuser. Les contre-venants s'exposent à une traduction en commission de discipline de la FFS.

Il est souhaitable aussi que ces recommandations de modération soient aussi appliquées au niveau des clubs du département car une ambiance d'agressivité ne peut, évidemment, aujourd'hui comme hier, qu'être défavorable au développement de la spéléologie locale.

Etat d'avancement des demandes de subventions

- Jeunesse, Sports et Cohésion sociale, CNDS :

<http://www.bourgogne.gouv.fr/services-de-l-etat/les-directions-departementales-interministerielles/direction-departementale-de-la-cohesion-sociale>

Réunions d'information

Il y a, chaque année, une réunion d'information en général au CREPS organisée par le CDOS et la Préfecture

L'Administration peut répondre aux questions spécifiques des clubs mais il est souhaitable de s'adresser en premier lieu au CDS.

Dossier

La présentation du dossier est, pour la 2^o année, dans la présentation de l'association et de son projet de développement, les fiches actions, inchangé.

Il s'agit de mettre en valeur les projets associatifs au sein de son territoire.

Le document se veut une aide, un support d'analyse et de développement.

Les comptes-rendus des actions 2012 et les justificatifs ont été déposés par le président et le trésorier du CDS avant le 31/12/2012.

Date limite de dépôt des demandes 2013 : 13 mars 2013.

Les volets du plan de développement :

- sportif, par exemple pour les féminines.

Pour le CDS 21 : actions Site de pratique et Promotion de la spéléologie.

- éducatif, transmission de savoir-faire, savoir être, éthique, égalité des chances, solidarité, engagement citoyen, éco-citoyenneté (enfants, éducation à la Santé, lutte contre le dopage, respect des autres, lutte contre les incivilités, la violence notamment à l'égard des femmes),

Pour le CDS 21 : action de formation.

- économique (structuration, budget rigoureux),

- social (mettre à la portée des personnes éloignées du sport, lutte contre les discriminations). Le sport peut débloquent certains jeunes. Le sport doit contribuer à la Cohésion sociale.

Il convient de suivre l'articulation et les orientations du réseau : fédération, comité régional, comité départemental, clubs.

Le **volet social** est le plus difficilement applicable à la spéléologie.

Le SC Dijon participe régulièrement à des journées au centre social de la Fontaine d'Ouche.

La participation de la spéléologie à ces actions éducatives et sociales pourrait passer par les MJC.

La SSDB a réalisé une action en direction des handicapés (voir plus loin à la commission canyon).

Ce pourrait être le thème d'une 4^e action présentée par le CDS 21 pour le CNDS si quelqu'un ou un collectif ou une commission du CDS la présente et la prend en charge.

Des outils possibles :

Charte, précis de responsabilité, contrat, règlement intérieur, label de qualité (exemple écoles d'escalade).

La spéléologie possède déjà une grande partie de ces outils.

Les comités départementaux sont invités à accompagner les clubs, à les aider à remplir les nouveaux dossiers CNDS.

Les Comités départementaux peuvent regrouper les demandes de clubs notamment des petits clubs dont le projet est inférieur à 1500 euros (tête de réseaux).

Le montant des demandes reste toutefois à 750 euros.

Les clubs qui font une demande CNDS directe doivent envoyer dans les temps une copie de leur demande au président du CDS pour avis.

Les demandes CNDS des clubs multisports ne passent pas jusqu'à présent par le CDS 21 (Chantalistes, CAF).

Les demandes CNDS déposées chaque année par le SCD, les Rhinolophes, la SSDB passent par le CDS 21.

Il est souhaitable que les clubs se concertent préalablement avec le CDS 21 et entre eux.

Il est rappelé que le CDS ne peut reverser des subventions mais payer des factures (en tout ou partie).

S'il s'agit de matériel CDS, le Trésorier rappelle que la facture doit être au nom du CDS.

Le CDS 21 a adopté l'an passé un projet de développement (pour 2012-2016) qui accompagne les demandes de subventions.

L'Administration de Jeunesse et Sports avait prévu de recevoir individuellement les présidents de tous les comités départementaux de toutes les disciplines afin d'appréhender les spécificités de chacun, développement, discipline, équipements mais cela n'a pas été réalisé en 2012.

- Conseil général :

- Demande classique. Date limite en principe 25/11/2013. But principal : SSF 21.

- Conseil général FAASM (tous les 5 ans), projets 1500 à 15000 euros, subvention 50%, dépôt avant le 15 avril.

• **Rapport d'activités des Commissions :**

La commission canyon

(David LUCZAC)

Formations 2012 :

- Les 12 et 13 mai 2012, participation d'Eric CHAUX et de Bruno GERVAIS aux Journées de Formation Continue canyon EFC à ST PIERRE DE BOEUF (42) dont le thème était l'eau vive.

Remboursement des frais de séjour et de route par le CDS : total 232,20 euros.

- Du 16 au 20 mai 2012, organisation d'un stage découverte du canyonisme agréé EFC en Savoie qui a rassemblé 12 stagiaires et 4 cadres de la commission Canyon du CDS 21.

Stage déficitaire de 210 euros environ (comptes définitifs non finalisés du fait de la réalisation d'un DVD souvenir en cours).

Sorties 2012 :

- Une bonne vingtaine de sorties environ au fil de l'année avec quelques sorties « initiation » avec une dizaine de personnes initiées (hors stage).

- Remplacement de l'action de développement durable prévue par la participation de B. GERVAIS et D. LUCZAK à une journée découverte HANDI-SPELEO le 29 août 2012 qui a rassemblé une dizaine de personnes en situation de handicap sensoriel (action SSDB).

Matériel en 2012 :

- Achat de 3 harnais TOP CANYON (Renouvellement de 3 harnais d'initiation canyon de la commission dont la date de validité de 5 ans était expirée).

- et 9 m de corde dynamique (confection de longues) pour la somme de 106,44 euros.

- Achat de 4 attelles SAM SPLINT + 1 carnet topo + 1 super tanka sac et une corde de 65 m pour la somme de 197,55 euros.

- Total matériel : 303,99 euros de dépenses alors que le budget sollicité en 2011 était de 600 Euros.

Le lot de combinaisons d'occasion n'a pas été acheté.

Produits fédéraux : (pub sur le site du CDS)

Recettes 2012 (vente des produits) : 134 Euros

NOTA : Plusieurs Tee-Shirts ont été offerts dans le cadre des relations publiques : stage 2012 (gérants du restaurant le Sabaudia, stagiaires etc...).

Projets, objectifs de l'année qui commence, 2013 :

- Les 23 et 24 mars 2013, participation des cadres (au moins 2) de la commission aux Journées de Formation Continue canyon EFC à MARTIGUES (13) (remboursement des frais à prendre en compte dans le budget).
- Les 25 et 26 mai 2013, organisation d'un stage de formation agréé EFC intitulé "découverte du canyonisme et du milieu souterrain pour personnes en situation de handicap sensoriel", organisé en partenariat avec le Clos Chauveau et les PEP 21 (lieu non défini Jura ou Alpes du Nord ou Ain). Demande de subvention au CDS et à la Ligue de Bourgogne pour cette action. L'intitulé du stage pourra être modifié en fonction de la disponibilité du public concerné.
- Les 1er et 2 juin 2013, participation de cadres (2 ?) à un stage EFC secours / auto-secours en milieu difficile (spéléo et canyon) à MIEUSSY (74). Subventions.
- Du 21 au 23 juin 2013, participation au RIF (Rassemblement Inter Fédéral) dans les Bauges.
- Courant juin 2013 du mercredi au dimanche, participation d'un ou deux cadres à un stage de formation « le handicap et les activités spéléo et canyon » (formation prise en charge financièrement par la FFS normalement).
- projet d'un Week-End grand canyon à déterminer.
- Participation à une ou plusieurs actions de développement durable de l'activité dépollution et/ou rééquipement (à déterminer).
- Journée ou week-end découverte CDS ou action JNSC ou TELETHON (à définir).

Matériel pour l'année qui commence, 2013:

Achat de 2 harnais canyon et nécessaire pour confection de longes en remplacement de 2 baudriers de la commission arrivés au terme des 5 ans de validité (2007).

Achat d'un grand kit de portage canyon.

Achat de petit matériel de rééquipement canyon (sangle à couper, deenema, ancrages...).

Budget matériel prévisible 2013 : 300 Euros.

La Commission Plongée

Projet 2013 PADIRAC en abrégé.

(Clément CHAPUT),

Localisation : - Résurgence de la Fontaine St Georges (Montvalent, Lot)

- Gouffre de Padirac (Padirac, Lot)

Nombre de participants : 15 plongeurs, 20 spéléos, 1 équipe de cinéastes (Société PIXNAT).

Une dizaine de spéléos et 3 plongeurs de Côte-d'Or participeraient à cette action d'envergure et de sport de haut niveau.

Dates prévisionnelles : juin-juillet et quelques jours en août-septembre suivant la date prévue pour effectuer la traversée (selon les conditions météo).

Techniques utilisées :

- Plongée en recycleurs pour la partie plongée profonde.
- Technique spéléo sèche, canots pour les parties aquatiques, et utilisation du matériel de bivouac.
- Matériel spécifique au tournage du film, qui appartient à la société PIXNAT.

Description du projet : la traversée en remontant de la Fontaine St-Georges au gouffre de Padirac.

En parallèle à cette traversée, réalisation d'un film sur les explorations spéléos de Padirac, de la première traversée 1996 de Bernard GAUCHE (Résurgence de la Finou/Padirac), et de la seconde traversée, objet du projet. Soit environ 13,5 km de réseau dont 2900 m noyés.

14 siphons à franchir, dont 1 siphon de 1450 m avec un long passage à -80m.

Un repérage des 2 côtés du réseau sera réalisé.

Demande d'une participation de 450 euros au CDS 21.

La commission désobstruction, site de pratique La Pérouse

(Laurent Garnier) en abrégé

(Annexes par Jean-Louis MERELLE)

Bien évidemment, vous trouverez la totalité des Compte-rendus de l'année 2012 sur le site du CDS.

En quelques mots : l'année s'est déroulée en plusieurs phases.

Désobstruction.

Après de longues années de dur labeur, quelques séances de désobstruction acharnées, au début de la saison 2012, ont permis d'ouvrir le passage au sommet de la cheminée de la Cathédrale. Cette jonction permet désormais de pénétrer dans le réseau du Neuvon sans passer par le siphon d'entrée.

Le premier but de cette aventure est désormais achevé.

Désormais, les désobstructions sont devenues sporadiques et beaucoup moins volumineuses.

Montant des dépenses : 131.89 €

- Carburant 100.90 €
- Entretien des groupes électrogènes - Huile 21.49 €
- Entretien des treuils - Courroies 9.50 €
- Cordelettes : 100 m à acheter 290.00 €

Equipement, consolidation et drainage de la cheminée.

La descente vers la Galerie de l'Enclume s'est révélée beaucoup plus délicate que prévu car des écoulements, suite au retrait de la couche étanche au-dessus de la cheminée en fin de saison 2011, ont provoqué des glissements très importants d'argile et de blocs.

Il a fallu un certain temps pour sécuriser et équiper cette partie délicate qui semble, pour l'instant, stabilisée. Malgré nos efforts, nous n'avons pas trouvé d'autres passages (shunts) ni de solution idéale pour éviter de nouveaux glissements de terrain. Après nettoyage, le passage est resté le plus naturel possible. Le danger subsiste tout de même car nous avons vu dernièrement des blocs et de la terre bouger.

Il est à noter que l'unique passage, pour aller au fond, passe par et sous la coulée d'effondrement.

Un drain a été posé depuis la jonction jusqu'au bivouac afin de dévier l'eau et de l'emmener directement au fond de la cavité sans humidifier dangereusement le cône d'argile et de blocs.

Montant des dépenses : 290.41€

- Siphon inox (voir Cosimo) : env. 100.00 €
- Tuyau de diamètre 50 par 50m de long : Cadeau de Claude HUMBLOT
- Location d'une carotteuse, facture au nom des Rhinophiles (Compte LOXAM) 190,41 €

Equipements et escalades

Lorsque les verticales (Entrée—bivouac) ont été équipées et « sécurisées », nous avons commencé à rééquiper tous les passages délicats de la Galerie de l'Enclume.

Nous avons aussi remonté systématiquement toutes les cheminées jusqu'à la Salle de la Cascade, sans grands résultats (mise à part celle qui est au milieu de la Salle du Putsch).

Montant des dépenses : 449.30 €

Achat de matériel inox : spits, plaquettes, maillons rapides 449.30 €

Protection du milieu

Au fur et à mesure de notre avancée, nous avons aussi protégé les zones remarquables : concrétions, vaguelettes de sable, formes atypiques d'argile.

Montant des dépenses : Tiges inox et fil de clôture 35.90 €

Exploration, divers travaux et observations

Nous avons commencé à abaisser le niveau du siphon de l'Oasis. Ce travail est en bonne voie.

350 mètres de première ont été faits après 2 désobstructions dans l'aval de l'Affluent de l'Oasis. Cette galerie active double désormais la Galerie de l'Enclume, de sa confluence jusque derrière la Cathédrale. Sans nul doute, cette rivière est, pour l'instant, indépendante et encore non reliée à la rivière du Neuvon.

Nous avançons aussi en balisant les zones types de la cavité afin de recaler la topographie avec la surface : cheminées au fond de la salle du Putsch.

NB 2 balises appartiennent au CDS et 4 à Jean-Louis MERELLE.

Nous préparons aussi une opération de ventilation et de traçage des courants d'air afin de mieux comprendre la climatologie de la cavité. Il est à noter une forte présence de CO2 posant des problèmes d'essoufflement pour tous et de forts maux de tête pour certains. Toutefois, il semblerait que cette concentration soit fluctuante suivant la météorologie.

Dépollution du site.

A chaque fois que nous sortons de la cavité, nous faisons le nettoyage de tous les déchets restés sur place depuis le début de l'exploration de la cavité.

Pas moins de 50 kg de poubelles ont été sortis. Il reste encore quelques tas de carbure à racler et à remonter.

Dans l'ensemble, la cavité retrouve petit à petit son aspect d'origine.

Il est à noter que nombre des participants et des clubs ont prêté, donné énormément de matériel afin que cette aventure arrive à son terme et continue dans de bonnes conditions.

De ce fait, la facture du CDS s'en est trouvée d'autant diminuée de plus des $\frac{3}{4}$.

La rapidité d'exécution de tous les travaux s'en est trouvée décuplée.

Nous les en remercions tous chaleureusement.

Divers problèmes 2012 de matériel et d'organisation.

Il faut désormais commander et remplacer certains matériels ayant subi des dommages irréversibles, du matériel topo car nous commençons à en avoir cruellement besoin.

Montant : 1908.09€

Une pioche et une pelle US 30.00 €

Je vous rappelle que lors des derniers balisages de la cheminée de la Cathédrale, la quasi totalité du matériel a été fournie par Les Rhinolophes + les diverses balises et batteries de Jean-Louis.

L'intégralité de ce matériel a été remontée.

Malheureusement, les connecteurs (plaquettes et mousquetons) ont subi des dommages de corrosion irréversibles.

A cause de cette corrosion, ce matériel a été réformé, ainsi qu'une corde d'escalade.

Il serait bon que le CDS remplace ce matériel. Il s'agit de :

- 20 plaquettes tuilées et 20 mousquetons Titans 179.00 €

- une Corde d'escalade de 40 m en 12 mm 96.00 €

Les Rhinolophes font grâce au CDS de deux jeux de batteries 12 volts, équipant la perforatrice, que j'ai sauvées de la corrosion.

Dans le feu de l'action, Les Rhinolophes ont commandé du matériel inox. Ce matériel est destiné à équiper et à rester en place dans le réseau le temps nécessaire à la poursuite des explorations.

Il pourra servir ultérieurement pour le SSF.

Cette commande représente la somme non négligeable de 449.30 € qui devrait être reprise par le CDS dans le cadre du renouvellement et la pose des équipements dans les sites de pratique.

Une nouvelle commande de matériel inox doit être faite rapidement car le cheminement dans la cavité nécessite une certaine quantité de ce matériel, soit 255.60 €.

Nous réfléchissons en même temps et posons des équipements d'évacuation en cas de secours.

Une nouvelle corde est nécessaire car, au fur et à mesure que nous progressons, la corde achetée, l'an passé, est entièrement utilisée : 274.00 €

Nous progressons désormais sur les cordes des Rhinolophes.

Matériel topo : 295.00 €

Dans la mesure où un certain nombre de factures de matériel ne sont pas au nom du CDS 21, je suis prêt à faire très rapidement une commande sur le compte du CDS.

Comme l'an passé, devrait suivre le volume de déplacement par véhicule et personnes présentes sur le site durant cette année 2012.

Factures. Dans le cadre de ce projet, quelques factures de la saison 2012.

La commande de matériel pour remplacer certains équipements et continuer l'exploration 2012. Les projets 2013

La désobstruction de l'entrée étant terminée, la poursuite de l'exploration du réseau du Neuvon nécessitera beaucoup de matériel. Budget prévisionnel pluriannuel : 7280 euros se répartissant ainsi :

- Pour les diverses désobstructions 1230 euros

- Pour d'autres escalades: 1370 euros

- Pour la topographie: 1250 euros

- Mise en surpression de la cavité: 1350 euros

- Bivouac 2013 : 1680 euros

- Protection et préservation du milieu sensible, des remplissages quaternaires . 400 euros.

Autres projets : traitement du chaos de l'entrée de La Pérouse, plongées, balisages, photographie, biologie (pièges Bruno BOUCHARD).

Remarques faites en A.G.

Il est rappelé aux spéléologues qui n'ont pas encore assimilé ces principes :

- Une cheville à expansion Spit est utilisée en équipement d'exploration à utiliser immédiatement (exemple escalade, nouveau puits...).
 - En revanche, lorsque l'on a le temps de laisser la résine sécher avant d'utiliser l'équipement (exemple équipement « fixe » c'est à dire destiné à être utilisé régulièrement), on doit poser de préférence une broche afin d'éviter de cribler la roche de spits inesthétiques qui se détériorent rapidement et deviennent dangereux.
- Il est signalé que pour augmenter, de manière significative, la pression d'un volume aussi considérable que le réseau de Neuvon, estimé à 10 m² X 20.000 m = 200.000 m³, il faudrait une puissance de ventilateur considérable.

Conditions d'accès

L'entrée restera pour l'instant fermée du fait des risques dans les puits d'entrée inhérents au chaos qui surplombe la Cathédrale.

Les spéléos du CDS qui souhaitent participer aux travaux sont mis au courant des dates des visites sur le site internet du CDS.

Les conditions d'accès à la cavité sont régulées en fonction de la convention entre le président du CDS et le propriétaire.

Promotion de la spéléologie.

Commission Communication et internet

Le site internet

(Jean-Louis Mérelle)

Des compte-rendus et des photos ont été ajoutés régulièrement.

Les Journées Nationales de la Spéléologie et du Canyon (JNSC)

- Organisation d'une sortie « découverte de la spéléologie » : dans le sud de la Côte-d'Or par l'ASCO (2 équipes d'une quinzaine de personnes chacune).

Commission Publications et inventaires

Ces actions contribuent à la promotion de la Spéléologie.

Après des années exceptionnelles (livres Santenay par l'ASCO, Combe au prêtre par le SCD et Gourdeval par l'ASCO) soutenus notamment par le CDS, pas de publication cette année. Il convient de reconstituer les provisions.

Le SSF 21

(Jean-Marc CHAPUT, conseiller technique auprès du préfet, en cours de nomination)

La commission Spéléo-Secours 21, principale commission du CDS 21 est, en soi, un service public bénévole au sein du Spéléo-Secours Français pour lequel la Fédération Française de Spéléologie bénéficie de l'agrément national sécurité civile.

A l'occasion des exercices une promotion de la spéléologie est réalisée sur Internet et dans la presse locale.

Liste de secours

Une liste a été rédigée (43 personnes à ce jour dont 6 « personnes ressources »).

La participations de tous les clubs est souhaitable.

Il est souhaitable aussi que tous les fédérés de Côte-d'Or s'inscrivent auprès du conseiller technique quelque soit leur âge, expérience, formation, niveau physique. Chacun est susceptible de participer en fonction de ses capacités.

Journées d'exercice 2012 (en abrégé)

- Réunion préparatoire, le 16/03/2012

- Site de la Douix de Chatillon, le 22 avril 2012

L'exercice prévu initialement en plongée a été transformé en exercice sur cordes, ASV (Assistance aux Victimes).

- Gouffre de la Combe aux prêtres à Francheville, Côte-d'Or, 10 et 11 Novembre 2012,

Voir compte-rendu complet de Jean-Marc CHAPUT,

Malgré une météo exécrable 37 personnes se sont donné rendez-vous dans la carrière du gouffre de la Combe aux Prêtres à Francheville (21).

10 départements étaient représentés : 21, 25, 26, 38, 58, 59, 63, 71, 78, 89 et avec la présence de Denis LANGLOIS, CTDS du 78 et Mouloud KOOB, CTDSA du 25.

Cet exercice qui, dans l'ensemble, s'est très bien déroulé, a permis de mettre en œuvre tout un panel de missions :

- Gestion de surface,
- Plongée,
- ASV (assistance aux victimes) post siphon,
- Téléphone filaire post siphon,
- Mise en œuvre TPS (radio-téléphone),
- Médicalisation,
- Evacuation civière (portage + passages aquatiques),
- Evacuation sur tyrolienne,
- Evacuation sur balancier,
- Evacuation sur main courante en diacalse,
- Evacuation sur palan.

Si l'ensemble de l'exercice s'est bien déroulé, ont pu être constatées des imperfections, des manquements ou des oublis notamment :

- Méconnaissance des codes de nœuds en bout de corde.
- Différents nœuds pour la réalisation des répartiteurs de charge non conformes au guide du sauveteur.
- Frottement de cordes dans certains ateliers.
- Mousquetons de la civière séparés de celle-ci.
- Manque de pratique aux techniques secours.
- Manque de matériel.
- Pas de compte rendu au PC des chefs d'équipes en ressortant.
- Manque de réflexe d'appeler à chaque passage à un point phone.
- Problème technique au niveau des poussoirs d'appels des téléphones.
- Erreur de ne pas avoir métré le fil téléphone prévu pour le passage du siphon (trop court à la pose, longueur du siphon connue).

Malgré les points négatifs de cet exercice et la pluie diluvienne, ont pu être constatés les points positifs suivants :

- très bonne ambiance,
- convivialité,
- logistique appréciée et efficace.

Les différentes équipes engagées

- Le matériel ASV, malgré le passage en siphon, est arrivé sec vers la victime. Encore une fois, l'utilisation d'un caisson étanche métallique reste la meilleure façon de faire, tout en précisant que le siphon était peu profond.
- Les ateliers tyrolienne, balancier et palan ont très bien fonctionné ; un enchaînement parfait a permis une sortie de la civière dans les délais prévus au diagramme.
- Malgré un débit important de la rivière, l'équipe de plongeurs a mené à bien sa mission qui a permis d'acheminer l'ASV en gagnant du temps et surtout d'obtenir une liaison téléphone avec le point chaud. Le passage et l'installation du point chaud post siphon était une première.
- Très bonne gestion de surface au PC de la part de Patrick, Nadine et de Romain qui a remplacé Clément engagé sur la mission plongée.

Remerciements

- Il convient de remercier toutes les personnes qui, malgré la météo sont venues participer à cet exercice régional, parfois venues de loin pour certaines.
- Comme le notait sur son compte-rendu Romain LEPAGE, la plupart des gens ne se connaissaient pas et pourtant le déroulement de cet exercice et les missions confiées aux équipes ont été réalisées sans difficultés d'adaptation. Nous avons pu remarquer une parfaite entente dans les équipes engagées sur les points techniques et sans oublier une grande motivation de chacun avec une pointe d'humour parfois comme : « Médecin à PC : le blessé n'a pas sa carte Vitale avec lui ».
- Je remercie encore Ludovic GUILLOT, CTDS du 71, absent de cet exercice pour raisons professionnelles, de nous avoir mis à disposition son lot téléphone.
- Je remercie aussi la Commune de BUNCEY pour le prêt de tables et bancs, du grand barnum sous lequel nous avons entreposé toute la logistique de cet exercice.

- Le CDS 21 et son président pour le soutien qu'il apporte à la commission secours avec, pour cette année, l'achat de 1700,00€ de matériel sans le quel nous n'aurions pas pu organiser cet exercice, sans oublier aussi l'apéritif qui a suivi le débriefing.
- Le club des CHANTALISTES pour le prêt de matériel (cordes, mousquetons etc...).
- Le club du SSDB pour le prêt de matériel (groupe électrogène, tableau... etc.)
- Les personnes qui m'ont transmis un compte rendu personnel sur lesquels j'ai bien pris en compte leurs remarques.

En conclusion, malgré le peu de moyen en matériel, cet exercice a permis de rassembler et de faire travailler ensemble des gens de divers départements. Il a été possible de constater aussi une envie pour certains de rallier un SSF départemental du fait que leur département n'a pas de structure SSF (exemple Nièvre). Ainsi 2 personnes du 59 ont rejoint la liste du SSF 21 cette année et 2 heures seront consacrées à la présentation du fonctionnement du SSF lors de leur journée technique le 17 février 2013 à Lille.

Objectifs en 2013.

Pour le SSF 21 qui continue à se reconstruire, nous devons garder le même cap et mettre l'accent sur les points suivants:

- Formations sur les techniques d'évacuation et proposer le stage National équipier/chef d'équipe.
- Acquérir obligatoirement pour l'année 2013 un lot téléphone filaire (Coût financier très supportable).
- Acquérir à court terme 2 lots, ASV plongée et grotte sèche. (caissons étanches)
- Investir dans le matériel qui nous a fait encore défaut, matériel complémentaire (mousquetons, poulies, kits, casque pour civière etc...)
- Se déplacer sur d'autres départements pour participer à des exercices secours.
- Proposer les stages nationaux à tous les volontaires.
- Et le gros morceau, établir avec nos tutelles une convention financière réévaluée, à l'image d'autres départements.
- Trouver des partenaires financiers et en matière de matériel.

Programme SSF 21 pour 2013 :

(Un planning plus précis sera établi après la réunion de Cruzille)

- 16/01/2013. Pré-alerte du SSF 21 pour le secours à la grotte Baudin (réseau du Verneau, près de Nans-sous-Ste Anne, Doubs). 6 plongeurs ont pris contact en ½ heure. Puis préalerte de 10 spéléos.
- 16 Février , réunion à Cruzille des conseillers techniques, CTDS et CTDSA, de Bourgogne avec la présence d'Eric David, CT National pour la préparation d'un Exercice Grand Est ou Grand Nord en Côte-d'Or (proposition de Jean-Marc CHAPUT).
- Après sa nomination officielle, Jean-Marc CHAPUT demandera à rencontrer les responsables de nos organismes de tutelle pour une demande de convention financière.
- Formation Régionale (avant l'exercice Grand Est), ateliers en salle.
- Formation - information en salle (pré-alerte, alerte, réquisition).
- Formation départementale (Avant l'exercice Grand Est).
- Exercice Grand Est (Grand barnum, peut-être au Neuvon via le gouffre de la Pérouse, en accord avec le propriétaire et en fonction de la période de chasse) avec invitation des organismes de tutelle.
- Stages Nationaux (7 personnes seraient intéressées pour des stages nationaux).

Commission audiovisuelle (photo et vidéo)

En 2013, comme en 2012, les responsables de la commission, Henri SANCHEZ et Didier LEFEBVRE organisent une manifestation uniquement en fonction de la demande.

Commission Environnement. Développement durable.

Natura 2000, Chiroptères (menaces de fermeture de cavités) :

Le président a essayé de participer à toute réunion « Environnement » susceptible de concerner la spéléologie afin d'y représenter le CDS 21 (Biodiversité, Natura 2000, Incidences en zone Natura 2000, Equipements en falaise et en cavité, Education à l'Environnement et au Développement Durable...).

Chaque année, des journées de comptage de chauve-souris ont été organisées, bénévolement et sans subvention, dans plusieurs cavités de Côte-d'Or comme de Bourgogne et Rhône-Alpes notamment par Christian PRAT (Terre et Nature et ASCO) et Didier VERMOT-DESROCHES. Le but était d'assurer un suivi par les spéléologues de Côte-d'Or eux-mêmes afin de ne pas laisser aveuglément carte blanche à la SHNA.

Le président a informé régulièrement, ces années dernières les spéléos de Côte-d'Or, et notamment les membres du bureau et du Comité directeur, ainsi que les spécialistes de la FFS, des dures démarches effectuées et des documents rédigés.

Etat du dossier : pour l'instant le Contard et la Combe Chaignay, les 2 principales grottes écoles, ne sont pas encore interdites. Il convient toutefois de ne pas déranger les quelques chauves-souris qui y hibernent où y passent.

La préfecture (DREAL) a décidé la fermeture prochaine des 2 cavités, en dépit de l'énorme travail bénévole réalisé ces dernières années par la Commission environnement du CDS 21 (plusieurs semaines par an notamment par le président, Didier VERMOT DEROCHES et Christian PRAT). Des dérogations pour le Contard pourraient toutefois être accordées mais seulement jusqu'au laminoir ce qui n'est guère intéressant. Le président en est désolé notamment pour le SCD qui était, à juste titre, le plus monté au créneau contre ce projet de fermeture.

Il restera à voir si quelqu'un a, à la fois, la compétence et le courage pour poursuivre la démarche au tribunal administratif.

C'est bien à tort, avec une grande ignorance et avec une grande ingratitude que certains spéléos agressifs ont critiqué la commission environnement et le président.

Les clubs de Côte-d'Or, le CDS et la Ligue viennent de recevoir de la Préfecture DREAL un imposant courrier de 33 pages, avec compte-rendu de la réunion du 22/11/2012 comportant quelques inexacitudes. Une réponse sera faite ultérieurement par la Préfecture DREAL au courrier de protestation du président au préfet en date du 23 novembre 2012.

Commission Enseignement et formation

Participation du CDS 21 à la dynamique de formation :

Jusqu'à présent, le CDS 21 soutient, dans la mesure de ses moyens, les spéléologues, plongeurs, canyonneurs et sauveteurs dans leur projet de formation à hauteur de :

- un tiers du coût du stage pour les stages diplômants
- à hauteur de ses possibilités (jusqu'ici entre un tiers et un quart) pour les stages non diplômants.

Ces principes sont maintenus sur décision de l'Assemblée Générale pour l'année qui commence.

NB le Comité Régional de Spéléologie participe aussi ainsi que la FFS (11 euros par jour).

Cette année, le CDS a soutenu un stage de formation initiateur canyon EFC FFS, deux formations continues canyon, une formation secours spéléo SSF et un stage organisé par la commission canyon du CDS 21.

Le point sur les diplômés du département.

Il existe en Côte-d'Or un certain nombre de personnes ayant suivi une formation d'initiateur spéléo mais peu de moniteur à l'exception, semble-t-il, du président, et, au SCD, de Bernard Le BIHAN. Il existerait quelques moniteurs spéléo-plongée.

Le manque de moniteurs pourrait expliquer, avec le manque de lecture des ouvrages spéléologiques et des publications de la FFS (autoformation), la faiblesse de la culture spéléologique dans certains clubs de Côte-d'Or, à l'exception de quelques « anciens » expérimentés et de quelques scientifiques inscrits dans certains clubs notamment Dijon-Spéléo. Encore faut-il que les spéléos « de plus fraîche date » soient disposés à écouter les conseils des « anciens ».

Comme dans toute activité humaine, il est indispensable d'avoir une formation initiale et continue.

En matière de canyon : 1 moniteur (David LUCZAC) et 4 initiateurs en Côte-d'Or (SSDB et SC Pommard).

Le point sur les diplômés FFS des différents clubs dans les domaines de spéléo et plongée serait à compléter ainsi que les personnes ayant suivi les différentes formations en spéléo-secours.

Commission Jeunes

Pour mémoire.

• Présentation du Rapport d'Orientation et projets de l'année qui commence : 2013

Il est possible d'écrire que, comme les années précédentes, de gros chantiers attendent le CDS 21, de gros dossiers sont loin d'être réglés, les pratiques spéléologiques et la liberté qui les caractérise, et pour lesquelles les spéléologues se battent, sont souvent malmenées et, seule, une mobilisation collective peut permettre de poursuivre (SSF 21, Sites de pratique notamment La Pérouse et Combe au prêtre, stages et formations canyon, spéléo et plongée, journées ou actions de promotion de la spéléologie, Environnement et Natura 2000 etc...).

• Présentation du Rapport financier de l'année écoulée : 2013

CF annexe

(José SANCHEZ, trésorier)

Compte de résultats et bilan. Le trésorier vient de réaliser la présentation des comptes de charges et de produits en liste selon les numéros de compte du plan comptable général.

Analyse financière du président

La situation financière du CDS 21 n'est pas mauvaise.

Il n'y a pas de déficit en 2012. Le résultat positif est de l'ordre de 280 euros soit environ 5% du budget.

A la différence des années précédentes, il n'a pas été fait appel en 2012 à une reprise sur provisions pour l'origine des sommes utilisées dans les dépenses. Le CDS n'a pas en 2012, en quelque sorte, brûlé des réserves, des provisions. Il y a toutefois quelques retards dans les demandes de règlement de certaines dépenses ce qui est très gênant pour la comptabilité et les demandes de subventions.

Le bilan tient compte à la fois des comptes courants et des livrets.

La situation n'est pas inquiétante tant qu'il y a des subventions. S'il y avait une disparition de subventions, le CDS serait contraint d'abandonner ses grandes actions (SSF 21, formation, promotion de la spéléo, sites de pratique).

Les réserves ou les provisions sont faites pour être utilisées, à bon escient de préférence.

Les réserves sont faites pour financer des dépenses exceptionnelles et pour permettre le fonctionnement du CDS dès le début de l'année, avant l'arrivée des subventions.

Les réserves de 5000 euros environ devraient permettre de couvrir plus de 60% des besoins de 2013 (environ 6000 euros prévisionnels).

Si, toutefois, le CDS décidait d'engager à l'avenir des dépenses importantes (par exemple reconstitution des moyens d'intervention du SSF 21), il pourrait être sage de reconstituer les réserves par de nouvelles dotations aux provisions (autre exemple les publications).

L'on se doit de préciser, pour mémoire, la destination des provisions (publication, SSF 21...) mais le CDS pourrait être contraint à l'avenir à en modifier l'utilisation en fonction des moyens et des priorités.

D'une manière générale, bien que cela demande un gros travail pour le trésorier et les responsables des commissions, il conviendrait de présenter de plus en plus dans la comptabilité les dons réels des membres notamment sous forme d'abandon de frais de déplacements de façon à justifier correctement auprès de nos bailleurs de fonds la réalité des dépenses des bénévoles qui représentent en réalité plus du double des subventions pour les actions du CDS 21 (en dépenses à gauche et en recettes à droite dans le compte de résultats).

Il semble que, en cas d'accident, les sauveteurs seraient actuellement indemnisés directement sans passer par les comptes du CDS.

Le livret CDS du SSF 21 pourrait servir aux provisions SSF.

- **Rapport des vérificateurs aux comptes**
(David LUCZAC):

Le vérificateur aux comptes certifie que les comptes sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

- **Présentation du budget prévisionnel de l'année qui commence**

(José SANCHEZ)

CF annexe

Il est très proche du compte de résultat 2012.

Différents votes

Du fait de l'absence d'objection, il est convenu de procéder à main levée.

Nombre de suffrages exprimés : présents : 17 + 8 procurations : Total = 25

Rapport Moral et d'activités (commissions comprises):

- contre : 1
- abstentions : 0
- pour : 24

Rapport d'Orientation et projets de l'année qui commence (commissions comprises)

- contre : 0
- abstentions : 0

- pour : 25

Rapport Financier

- contre : 0

- abstentions : 0

- pour : 25

Budget prévisionnel

- contre : 1

- abstentions : 0

- pour : 24

Élection au Comité Directeur (maximum 16):

Membres 2012 : (15)

- Thomas BINSSE Rhinolophes
- François BRASSAUD CAF (médecin)
- Clément CHAPUT Chantalistes
- Jean-Marc CHAPUT Chantalistes
- Eric CHAUX, SC Pommard
- Emmanuel COMBE Chantalistes
- Anaïs GARNIER Rhinolophes Spéléo
- Laurent GARNIER Rhinolophes spéléo
- Bruno GERVAIS SSDB
- Bernard LE BIHAN SCD
- Loïc LE BIHAN SCD
- Jean-Louis MERELLE SSDB
- François PORNET Rhinolophes Spéléo
- Jean-Yves RENARD ASCO
- José SANCHEZ Chantalistes,

Il est rappelé qu'un poste avait été « réservé » pour Dijon Spéléo mais Dijon-Spéléo n'est pas représenté à l'A.G.

Il n'y a pas de candidature pour être président.

Démissions à prendre en compte :

- Laurent GARNIER, ancien président adjoint

Postes à pourvoir cette année : 2

Répondent à l'appel et présentent leur candidature : personne.

Il n'y a pas de candidature pour les postes disponibles au Comité directeur

Le Comité Directeur est donc, à l'issue, de l'AG composé de : (14)

- Thomas BINSSE Rhinolophes
- François BRASSAUD CAF (médecin)
- Clément CHAPUT Chantalistes
- Jean-Marc CHAPUT Chantalistes
- Eric CHAUX, SC Pommard
- Emmanuel COMBE Chantalistes
- Anaïs GARNIER Rhinolophes Spéléo
- Bruno GERVAIS SSDB
- Bernard LE BIHAN SCD
- Loïc LE BIHAN SCD

- Jean-Louis MERELLE SSDB
- François PORNET Rhinolophes Spéléo
- Jean-Yves RENARD ASCO
- José SANCHEZ Chantalistes,

7 clubs représentés sur 8.

N.B. Daniel BLANCHARD, président de Dijon-Spéléo, étant d'accord sur le principe, pourrait représenter son club au Comité directeur, hors élection, à titre consultatif jusqu'à la prochaine A.G.

- **Élection des vérificateurs aux comptes pour l'année qui commence :**

(non membres du comité directeur, article 6 du Règlement intérieur du CDS)

Actuellement : David LUCZAK

Candidature : Thibaut LAFARGUE

- contre : 0

- abstentions : 0

- pour : 25

- **Élection des représentants du CDS 21 à l'Assemblée Générale de la Ligue Spéléologique de Bourgogne (selon les tranches de fédérés prévus à l'article 7 des statuts du CSR de Bourgogne)**

Le CDS 21 est représenté à l'Assemblée Générale de la Ligue Spéléologique de BOURGOGNE par : (12 en 2012)

Thomas BINSSE, Rhinolophes

Nicolas BONDON, SCD

Jean-Marc CHAPUT, Chantalistes

Clément CHAPUT, Chantalistes

Anaïs GARNIER, Rhinolophes

Laurent GARNIER, Rhinolophes

Bruno GERVAIS, SSDB

Bernard LEBIHAN, SCD

Didier LEFEBVRE, Chantalistes

Jean Louis MERELLE, SSDB

Henri SANCHEZ, Chantalistes

José SANCHEZ, Chantalistes

5 clubs représentés

Au regard des démissions reçues

Postes vacants pour cette Assemblée Générale

Candidats : aucun

Le CDS 21 est représenté à l'Assemblée Générale de la Ligue Spéléologique de BOURGOGNE par la liste ci-dessus.

NB Le 4/02/2012, à l'A.G. du Comité régional de spéléologie à Auxy, pour les représentants de la Côte-d'Or, ont été élus au comité directeur de la Ligue Spéléologique de Bourgogne :

- Clément CHAPUT,
- Jean-Marc CHAPUT,
- Anaïs GARNIER,
- Jean-Yves RENARD.

NB prochaine AG du comité régional de spéléologie de Bourgogne :

Samedi 9/03/2013, 15 à 19 h

Locaux de Loisi-Yonne. Hameau de Lac-Sauvin, commune d'Arcy-sur-Cure.

- **Élection du grand électeur de la Côte d'Or pour l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Spéléologie (article 23 des statuts de la FFS) :**

Grand électeur actuel : Jean-Marc CHAPUT

Jean-Marc CHAPUT souhaite laisser ce poste du fait du cumul des mandats

Candidat : aucun.

Interruption de l'AG pour un comité directeur en vue de l'élection de membres du bureau

Du fait du consensus, et en raison des candidatures uniques il est décidé de voter à main levée.

Président adjoint

Démissionnaire : Laurent GARNIER

Seule candidature : Jean-Marc CHAPUT

Jean-Marc CHAPUT précise qu'il n'est pas partisan du cumul des mandats.

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : 14 sur 14.

Désignation des responsables de commissions

NB Cette structure n'est pas figée, elle est susceptible d'évoluer en fonction des souhaits et des bonnes volontés de chacun. L'essentiel est de « ramer » dans le même sens.

Responsables, co-responsables, animateurs ou référents

- Canyon : David LUCZAC, Bruno GERVAIS, Eric CHAUX, Christophe MOURA, Thibaut LAFARGUE
- Plongée : François PORNET, Clément CHAPUT
- Technique. Désobstruction. Aménagement des sites de pratique : Laurent GARNIER
- Matériel : Didier LEFEBVRE (matériel individuel), Jean-Louis MERELLE (matériel électronique)
- Communication et internet : Jean-Louis MERELLE (internet),
- Publication et inventaires : Didier VERMOT DESROCHES et Jean-Yves RENARD
- Spéléo-Secours SSF 21 : Jean-Marc CHAPUT, CTD, Didier LEFEBVRE, CTD adjoint, Emmanuel COMBE, gestionnaire de secours
- Commission audiovisuelle (Photo et vidéo) : Henri SANCHEZ, Didier LEFEBVRE
- Environnement : Christian PRAT, Didier VERMOT DESROCHES, Jean-Yves RENARD
- Enseignement et formation : référents répartis dans chaque activité.

Démissionnaires : aucun

Candidatures : Thibaut LAFARGUE pour la commission canyon

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : 25

- **Vote éventuel de nouveaux statuts du CDS à la demande de la FFS**

Nouveaux statuts des CDS

Des nouveaux statuts pour les CDS et les CSR auraient été votés à l'A.G. de la FFS de 2011 mais le texte définitif n'était pas encore parvenu début 2012. Voir message de Bruno BOUCHARD du 29/09/2011. La version définitive ne devait être soumise à l'approbation de l'AG du CDS qu'en 2012 (message de Bruno BOUCHARD du 5/11/2011).

Le point sur la situation a été demandé à la FFS mais est encore à l'étude le jour de l'AG de 2012. A revoir à la prochaine AG début 2014.

- **Questions Diverses :**

Fréquence des réunions du comité directeur.

Compte-tenu des difficultés grandissantes à trouver une salle de réunion et des disponibilités de chacun, choix de la fréquence souhaitée et possible des réunions du comité directeur : décision d'au moins 2 par an (en plus de l'AG). Les Chantalistes (Emmanuel COMBE) étaient en mesure de mettre à disposition à cet effet, gratuitement, une petite salle dans un délai de quinze jours.

Eviter les guerres intestines

(la certitude qu'ensemble, on pourrait faire mieux et plus, que la communication et la représentation seraient gage de reconnaissance et donc de financements).

Comme il a été exposé plus haut, efforts à poursuivre. Les spéléologues ne sont pas assez nombreux pour pouvoir se permettre de se diviser.

Procédures écrites

Dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité démocratique du CDS 21, du meilleur service rendu aux spéléologues du département, de la gestion rigoureuse et de l'assurance de qualité, rédaction et mise à jour de procédures écrites du fonctionnement du CDS 21, accompagnées de formulaires standards de convocation et de compte-rendu.

Réseau de Francheville.

Il s'agit actuellement du plus important site de pratique du département (suivi par le réseau de Neuvon, gouffre de La Pérouse qui, toutefois, présente désormais plus de développement accessible sans plonger).

Impact des modifications climatologiques dans le réseau de Francheville :

L'ouverture supérieure artificielle du Gouffre de la Rochotte a bouleversé les circulations d'air dans le réseau.

- Des assèchements d'argile importants ont pu être observés.
- L'entrée inférieure historique est soumise à la gélifraction en hiver du fait de l'aspiration de l'air extérieur glacé (risque d'effondrement).

Les élus du secteur ont fait part de leurs inquiétudes.

Depuis plusieurs années, a été retenue l'idée d'une fermeture physique, ouvrante et étanche de la cavité au niveau du gouffre de la Rochotte, les Chantalistes se sont proposé pour réaliser ces travaux.

Etat d'avancement du projet : encore à l'étude. Si les fournitures ont un coût limité, le financement pourrait être envisagé dans le cadre du financement « courant » du CDS en matière de site pratique CNDS ou d'un projet des Chantalistes. Si le coût s'avère trop important, une demande spécifique de subvention devra être faite.

ONF / la Rochotte :

Une convention cadre nationale a été signée en 2009 entre la FFS et l'ONF pour 9 ans.

Etat des relations avec les chasseurs : réclamation en 2012 auprès de l'ONF pour des spéléos indéterminés sortis au milieu de chasseurs postés.

Etat des relations avec le Maire de la commune : pas de difficultés

Sécurité du site de pratique Combe aux prêtres

Il est signalé que des broches doivent être installées rapidement, par mesure de sécurité et de prévention, dans les ressauts descendant à la Rivière. Cette tâche pourrait être réalisée dans le cadre du SSF 21.

Activités des clubs (outre celles dans le cadre du CDS)

Il serait souhaitable que les Assemblées générales du CDS soient l'occasion pour les 8 clubs du département de présenter brièvement leurs activités propres qui ne rentrent pas dans les activités communes au CDS 21 et, si besoin, de mettre à disposition leurs anciennes publications.

- Pour l'ASCO : outre des prospections, des désobstructions en Côte-d'Or, des visites de cavités classiques, suite à la parution du livre Gourdeval dédié (encore en vente sur le site asco spéléo dijon) soutenu notamment par le CDS 21, la Ligue et la FFS, poursuite de l'étude et de l'exploration du réseau de Gourdeval, Pourpeville, la Malatière dans le Doubs qui dépasse 16 km en cumulé (2° réseau du Doubs).

- Pour les Chantalistes : plongée spéléo, exploration plongée et post-siphon en Côte-d'Or, organisation d'une sortie régionale à la Pierre-St-Martin. NB En 2013 Jean-Marc CHAPUT organise une sortie à la Henne Morte également dans le cadre du comité régional de spéléologie de Bourgogne.

- Pour le SC Pommard : plongée mer.

- Pour le SCD : plongée spéléo, exploration plongée et post-siphon en Côte-d'Or et en Espagne.

- Pour Dijon-Spéléo : non communiqué.

- Pour les Rhinolophes groupe spéléo : spéléo, plongée, canyon, dépollution plongée.

- Pour le CAF spéléo : participation à la sortie régionale à la Pierre-St-Martin.

- Pour le SSDB : via ferrata, haute montagne, randonnée, handisport.

Fin de la séance à :21 h 35

Le président